

Utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)



Objectif

Etre capable de mettre en œuvre un défibrillateur automatisé externe pour assurer la prise en charge d'une personne victime d'un arrêt cardiorespiratoire en respectant les consignes de sécurité.

Public

Tout public, salarié, étudiant, demandeur d'emploi

Pré requis

Aucun

Effectif

Un effectif de 4 à 14 stagiaires maximum

Intervenant

Moniteur ou Instructeur Sauvetage et Secourisme du Travail

Durée

4 heures ou 7 heures

Evaluation

Evaluation continue, avec délivrance d'une attestation de formation

Actualisation

4 heures tous les 24 mois conseillé

Programme de formation

- La défibrillation externe
- L'arrêt cardio-respiratoire
- La chaîne de survie et la défibrillation automatisée externe
- La réanimation cardio-pulmonaire
- Le défibrillateur automatisé externe
- Procédure opérationnelle d'utilisation du défibrillateur automatisé externe
- Les conditions particulières d'utilisation
- L'alerte et l'attente des secours

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- D'identifier un arrêt cardio-respiratoire et de mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire
- De se munir du matériel nécessaire pour une défibrillation et de mettre en œuvre un défibrillateur automatisé externe
- D'utiliser en toute sécurité un défibrillateur automatisé externe au cours de la réanimation cardio-pulmonaire
- D'assurer l'alerte des secours et la surveillance de la victime
- D'assurer la sécurité des intervenants et la maintenance du défibrillateur automatisé externe

